

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE CHARGE DES EAUX ET FORETS

## **LA SUBERAIE: BIODIVERSITE ET PAYSAGE**

RAPPORT PRESENTE A VIVEXPO 2002

PAR

**HAMMOUDI ABDELAZIZ**

Chef du Service de la Valorisation des Produits Forestiers  
Ministère Chargé des eaux et Forêts – Maroc -

## I. GENERALITES

Le Royaume du Maroc couvre une superficie de 710.850 km<sup>2</sup> avec 500 km de côtes méditerranéennes et 2.900 km de côtes atlantiques. La population est de 27,3 millions d'habitants dont 50% ont moins de 20 ans et 70% moins de 30 ans. Le taux d'accroissement démographique est de 1,7%. Sa situation géographique et ses importantes chaînes de montagnes, l'Atlas et le Rif, lui confèrent une grande variété bioclimatique (humide à saharien) et une importante diversité bioécologique (4.700 espèces végétales dont 537 endémiques, 106 espèces de mammifères, 326 espèces d'oiseaux, ...).

Le domaine forestier marocain s'étend sur une superficie d'environ 9 millions d'hectares dont 4,5 millions d'hectares de forêts et matorrals, 3 millions d'hectares de nappes alfatières, 1 million d'hectares d'acacia sahariens et 0,5 millions d'hectares de reboisement. Le taux de boisement au Maroc est de l'ordre de 9%, soit un taux inférieur à l'optimum qui se situe entre 15 et 20%.

Les principales essences forestières marocaines sont les suivantes :

- Chêne vert: 1.360.000 ha
- Acacia saharien: 1.128.000 ha
- Arganier: 830.000 ha
- Thuya: 600.000 ha
- Chêne liège: 350.000 ha
- Genévriers: 240.000 ha
- Cèdre: 132.000 ha
- Autres feuillus: 126.000 ha
- Autres résineux: 90.000 ha
- Matorral: 958.000 ha

## II. SUBERAIES AU MAROC

Au Maroc, le chêne liège s'étend sur une superficie de près de 350.000 ha, principalement dans les régions de la Mamora, du Plateau Central et du Rif. Cependant, les peuplements susceptibles d'être aménagés et exploités économiquement ne représentent que 277.000 ha (79%) dont 188.000 ha sont effectivement aménagés (68%).

Disposant de 15% de la superficie mondiale des suberaies, le Maroc ne contribue actuellement qu'à hauteur de 4 à 6% dans la production mondiale de liège. L'exploitation des plans de gestion des suberaies marocaines sur une période de 12 ans (1985-1996) a permis de constater que sur un potentiel annuel indicatif de 178.000 stères (st), le volume annuel moyen mobilisé se situe autour de 129.500 st (environ 15.000 tonnes), soit un taux de réalisation moyen de 73% et une productivité de 0,56 stères par hectares et par an.

Les suberaies marocaines génèrent, rien que par la production de liège, l'équivalent de 15 millions de dollars U.S., soit près de 40% des recettes annuelles

généérées par la commercialisation des produits forestiers locaux. Elles assurent l'activité à 45 entreprises de récolte de liège et à 13 unités industrielles de transformation et de valorisation de ce produit. 95% de la production marocaine de liège est destinée à l'exportation.

Sur le plan social, les suberaies marocaines connaissent une grande activité pastorale dont la valeur du produit en viande est équivalente à celle des produits bois et liège. Les activités d'exploitation de bois et de liège génèrent environ 375.000 journées de travail par an. En plus, la production non ligneuse représente annuellement l'équivalent de 5 mille tonnes de glands doux, 115 tonnes de champignons et 2 milles tonnes de miel ...

Néanmoins, la dégradation et le dépérissement des suberaies au Maroc sont le résultat de l'action de l'homme à travers, les défrichements, les exploitations abusives, le surpâturage et l'écimage combinés au stress hydrique des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et aux attaques parasitaires, notamment des défoliateurs et d'agents pathogènes.

Face à cette situation, le Ministère Chargé des Eaux et Forêts oriente d'avantage ses efforts sur la reconstitution et la sauvegarde des suberaies en entreprenant plusieurs actions de développement : Aménagement, régénération de 2.000 hectares par an et le renforcement des actions de conduite des peuplements.

### **III. SUBERAIES ET BIODIVERSITE**

Une étude pour l'identification des sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE), a été réalisée au Maroc entre 1992 et 1994. Elle a permis de constater que les régions montagneuses du Rif et des chaînes de l'Atlas, où les espaces forestiers sont massivement représentés, hébergent de 25 à 40% des espèces végétales endémiques du pays. Cinq massifs subericoles figurent parmi les SIBE classés prioritaires. Il s'agit de :

- La forêt de Bab Azhar, située au niveau de la zone centrale du Parc National de Tazekka, au nord du Moyen Atlas (Province de Taza).
- La forêt de Jbel Bouhachem dans le Rif (Province de Chefchaouen).
- La forêt de la Mamora, dans la région du Nord-Ouest.
- La forêt d'Outka, située dans la Province de Taounate.
- La forêt de Harcha, dans le Plateau Central (Province de Khémisset).

Le chêne liège est très apprécié par la population pour la diversité de ses produits. En effet, en plus du liège et du bois, les suberaies produisent les glands et disposent d'un feuillage abondant, très apprécié par le bétail notamment en période de disette. Son sous bois à base d'arbustes constitue un refuge privilégié pour la faune sauvage.

Pour la production fourragère, le sous bois des suberaies est reconnu par sa richesse en plantes pastorales (graminées et légumineuses). La production fourragère est de l'ordre de 800 UF/ha dans les forêts de plaines et de 300 UF/ha dans les forêts de montagne. Cette production est enrichie par les glands, consommés par le bétail et la faune cynégétique, ainsi que par les prélèvements des branches effectués directement par les éleveurs pendant les périodes de sécheresse et de disette.

En plus, les suberaies produisent des champignons de qualité, notamment les truffes, des glands doux pour la consommation humaine surtout en Mamora, des lichens, du miel, des plantes aromatiques et médicinales et attirent par leur richesse cynégétique un nombre important de chasseurs de petit et gros gibier.

A titre d'exemple, la suberaie de la Mamora assure, en plus de la production de liège, le pâturage annuel à 230.000 têtes ovine et bovine, produit 700 tonnes de miel, 3.000 tonnes de glands doux et 85 tonnes de truffes par an.

Par ailleurs, la strate arbustive des suberaies de montagne en particulier, constitue l'une des principales sources de bois énergie destiné à la consommation domestique et au fonctionnement des briqueteries et des fours à chaux. La souche de bruyère, assez abondante en zones de montagne, a été exploitée, il n'y a pas longtemps, pour la production des ébauches de pipes.

## **VI. SUBERAIES ET ECOTOURISME**

La diversité et la beauté des paysages forestiers en général et des suberaies en particulier, la richesse et la qualité du patrimoine culturel et la douceur du climat sont autant de facteurs qui contribuent au développement d'une activité économique touristique en croissance permanente. En effet, le développement rapide de l'urbanisation engendre des changements dans le mode de vie et une demande accrue en matière de loisirs. Cependant, les centres urbains souffrent beaucoup de manque d'espaces verts pour l'accueil d'un public de plus en plus nombreux.

Dans la forêt de la Mamora, située à proximité de trois grandes villes (Rabat/Salé, Kénitra et Khémisset) on constate un développement continu et non organisé de la fréquentation touristique qui atteint un niveau de 30.000 visiteurs par semaine avec plus de 3.000 véhicules. Cette activité risque de nuire à la forêt si les mesures ne sont pas prises à temps pour l'organiser et la développer d'une manière durable.

Des études sur les fréquentations du Parc National de Tazekka ont permis de constater que le nombre de visiteurs pendant le week-end et les jours fériés, varie de 78.000 à 120.000 personnes par an, dont 20% de visiteurs étrangers non résidents au Maroc.

Les paysages ferriques des suberaies du Rif constituent un potentiel important de développement de l'écotourisme dans cette zone qui reste tributaire de l'élaboration d'un aménagement adéquat et de la réalisation des infrastructures de base.

Par ailleurs, les suberaies constituent un milieu propice pour l'activité de chasse. De nombreux promoteurs de chasse touristique et d'associations de chasse sportive préfèrent ces milieux pour la richesse de la faune et la beauté des paysages.

## **V. ENJEUX ET DEFIS**

La gestion rationnelle des ressources forestières en général, consiste à surmonter un certain nombre d'obstacles et de relever des défis afin d'assurer la durabilité des ressources et des biens et services qu'elles procurent au profit des générations actuelles et futures.

En plus des contraintes liées au climat et à l'action anthropique résultant essentiellement de la croissance démographique (défrichement, pâturage, incendies, surexploitation, délits, ...), les espaces forestiers subericoles sont appelés à répondre à une demande, de plus en plus forte, pour la récréation et les loisirs. De ce fait, il est impératif de concilier :

- Les droits d'usages ancestraux des populations et les nouveaux besoins en matière de récréation et de loisirs.
- La satisfaction des besoins et les capacités de « charge » des écosystèmes.
- Le contrôle et la concertation.

Les suberaies doivent être valorisées d'une façon optimale et ce à travers l'optimisation des filières qui sont liées à ces milieux (liège, Plantes aromatiques et médicinales, écotourisme, ...). Leur diversité biologique doit être préservée et quand les conditions l'imposent, les suberaies menacés doivent être sauvegardés dans le cadre d'espaces particuliers ayant un statut de sites protégés.

### **Références :**

- Programme Forestier National, Ministère Chargé des Eaux et Forêts (Maroc), Situation du secteur, Problématique - Défis, Septembre 1998.
- Etude économique des conditions de commercialisation et de transformation des truffes : Cas de la Mamora. Mémoire de 3<sup>ème</sup> cycle en Agronomie, El Mostapha Khalil, ENA, Décembre 1998.
- Commerce des produits forestiers, rapport annuel du Ministère Chargé des eaux et Forêts (DDF-EF-SVPPF), 2001.
- Projet de développement de l'écotourisme pour la contribution à la préservation de la forêt de la Mamora. Association Marocaine pour l'écotourisme et la protection de la nature, Atelier du 14 Mai 2002.
- Fiches sur la filière liège au Maroc, Service de la Valorisation des Produits Forestiers, Ministère Chargé des eaux et Forêts du Maroc.